



Saint Augustin

*édition présentée par
Jacques de Penthos*

Les Livres de la Foi

Les Livres de la Foi

Saint Augustin

Les Livres de la Foi

présentés par Jacques de Penthos

ARTÉGE

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Chapitre 3

Motifs de croire au christianisme. Prophéties respectives au Christ et à l'Église

Si donc les liens qui unissent les hommes, si la société elle-même disparaît, dès qu'on ne croit plus à ce que l'on ne peut voir ; à combien plus forte raison devons-nous croire aux choses diverses, quoique nous ne les voyions pas, puisque l'absence de cette foi détruit, non plus l'amitié de quelques hommes, mais notre sublime religion, et entraîne par là le plus grand des malheurs.

Mais, diras-tu, si je ne puis voir la bienveillance d'un homme à mon égard, je puis du moins m'en assurer par bien des preuves, tandis que vous ne pouvez m'en donner aucune des choses que vous voulez nous faire croire sans que nous les voyions. C'est déjà quelque chose que tu sois forcé de convenir qu'il faut croire, d'après certaines preuves, à ce qu'on ne voit pas : car il en résulte qu'on ne peut pas refuser de croire à tout ce qui ne se voit pas, et cette proposition qu'on ne doit croire que ce qu'on voit tombe sous la clarté de l'évidence et le poids du mépris. Mais c'est une grande erreur que de penser que nous croyons au Christ sans preuves.

En effet, y a-t-il des preuves plus claires que les prédictions que nous voyons accomplies ? Vous qui pensez qu'il n'y a pas de preuves qui vous obligent à croire du Christ des choses que vous n'avez pas vues, faites, je vous prie, attention à ce qui se

passer sous vos yeux. C'est l'Église qui va vous parler dans sa tendresse maternelle : moi, dont vous admirez les fruits et les progrès dans le monde entier, je n'ai pas toujours été telle que vous me voyez ; mais il était écrit : « Toutes les nations seront bénies en Celui qui sortira de toi » (Gn 22, 18). Quand Dieu bénissait Abraham, c'était moi qu'il promettait ; car je suis répandue chez toutes les nations, par la bénédiction du Christ. La suite des générations démontre que le Christ est de la race d'Abraham. Pour le prouver en deux mots : Abraham a engendré Isaac, Isaac a engendré Jacob, Jacob a engendré douze fils, qui sont la souche du peuple d'Israël ; car Jacob a porté le nom d'Israël. Parmi ces douze fils se trouve Juda, qui a donné son nom aux Juifs ; et des Juifs est née la Vierge Marie, qui a enfanté le Christ. Vous voyez avec étonnement toutes les nations bénies dans le Christ, c'est-à-dire dans la race d'Abraham ; et vous hésitez encore à croire en Celui en qui vous devriez trembler de ne pas croire !

Hésitez-vous, vous refusez-vous à croire qu'une vierge ait enfanté, quand vous devriez plutôt croire qu'une telle naissance convenait à un Homme-Dieu ? Sachez d'ailleurs que cela avait été prédit en ces termes par un prophète : « Voilà que la vierge concevra et enfantera un Fils, et qu'il sera appelé Emmanuel : mot qui signifie : Dieu avec nous » (Is 7, 14). Vous n'hésitez donc point à croire à l'enfantement d'une vierge, si vous voulez croire à la naissance d'un Dieu, d'un Dieu qui ne discontinuera point de gouverner le monde et se fait chair pour descendre jusqu'à l'homme, qui rend sa mère féconde sans lui ôter sa virginité. C'est ainsi que, éternellement Dieu, il devait naître comme homme, afin de devenir notre Dieu en naissant ainsi. Voilà pourquoi le prophète dit encore de lui : « Votre trône, ô Dieu, est un trône éternel ; le sceptre de l'équité est le sceptre de votre empire. Vous aimez la justice et vous haïssez l'iniquité ;

c'est pourquoi, ô Dieu, votre Dieu vous a sacré d'une onction de joie, au-dessus de tous ceux qui doivent y participer ». Cette onction est l'onction spirituelle dont un Dieu a consacré un Dieu, c'est-à-dire le Père son Fils ; et nous savons que c'est de cette onction, *khrisma*, qu'est dérivé le nom de Christ.

Je suis l'Église dont il est dit dans le même psaume, et en pré-diction de l'avenir : « La Reine est restée debout à votre droite, vêtue d'or et d'habits aux couleurs variées », c'est-à-dire ornée des mystères de la sagesse et enrichie du don des langues. Là on me dit : « Écoute, ma fille, vois et prête une oreille attentive, et oublie ton peuple et la maison de ton père ; car le Roi a été épris de ta beauté. C'est lui qui est le Seigneur ton Dieu. Les filles de Tyr viendront avec des présents pour l'adorer, et les grands de la terre imploreront tes regards. Toute la gloire de la fille du Roi vient du dedans, ses vêtements sont resplendissants d'or et de broderie. À sa suite on amènera des vierges au Roi, ses compagnes vous seront présentées ; elles viendront avec joie et avec allégresse, on les introduira dans le temple du Roi. Pour vous servir de pères, il vous est né des enfants, vous les établirez princes sur toute la terre. Ils se souviendront de votre nom dans la foule pour la suite des siècles, pour cela les peuples vous glorifieront dans les siècles » (Ps 44, 7–18).

Si vous ne voyez pas cette reine, donnant par sa fécondité des enfants au Roi ; si elle ne voit pas à son tour l'accomplissement de la promesse qui lui fut faite, au jour où on lui dit : « Écoute, ma fille, et vois » ; si elle n'a pas quitté les anciens rites du siècle, suivant l'ordre donné : « Oublie ton peuple et la maison de ton père » ; si elle ne confesse pas partout le Seigneur, le Christ, elle à qui on a dit : « Le Roi a été épris de ta beauté, parce qu'il est le Seigneur ton Dieu » ; si elle ne voit pas les cités des gentils adresser des prières, offrir des

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Chapitre 2

Principe unique de l'univers

Quelques-uns en effet ont cherché à prouver que Dieu le Père n'est pas tout-puissant ; non qu'ils aient osé le dire, mais leurs doctrines démontrent que c'est là leur pensée et leur croyance. Car en disant qu'il existe une nature que le Dieu tout-puissant n'a pas créée et qui lui a servi à former le monde, dont ils reconnaissent, du reste, la belle ordonnance, ils nient par là même le Dieu tout-puissant, puisqu'ils ne croient pas qu'il eût pu façonner le monde, sans avoir à sa disposition une autre nature déjà existante et qu'il n'aurait point créée. Ils jugent ici d'après l'habitude charnelle de voir des artisans, des constructeurs de maisons, des ouvriers quelconques. Ils ne pourraient atteindre au but de leur art, s'ils n'avaient des matériaux tout prêts. Ainsi s'imaginent-ils que l'architecte du monde n'est pas tout-puissant, puisqu'il n'aurait pu venir à bout de son œuvre sans avoir également sous la main, en guise de matériaux, quelque élément qu'il n'eût pas formé. Conviennent-ils que l'architecte de l'univers est tout-puissant ? Ils sont forcés d'avouer qu'il a tiré du néant tous ses ouvrages. En effet, s'il est tout-puissant, il ne peut rien exister qu'il n'ait créé. Car s'il a fait une chose d'une autre, par exemple l'homme de limon, il ne l'a pas fait d'une chose qu'il n'eût pas créée lui-même, puisqu'il avait fait de rien la terre d'où sort le limon.

Et s'il a fait le ciel même et la terre, c'est-à-dire le monde et tout ce qu'il contient, de quelque matière, selon ce qui est écrit : « Vous, qui avez fait le monde d'une matière invisible » (Sg 11,

18), ou informe, comme partout quelques exemplaires : il n'en faut nullement conclure que cette matière dont le monde a été fait, quoique informe, quoique invisible, quelle qu'elle fût enfin, ait pu exister par elle-même, comme coéternelle à Dieu ; mais quel que fût son mode d'être, réel ou possible, de quelque forme distincte qu'elle fût susceptible, elle tenait tout du Dieu tout-puissant, à qui est due toute chose, non seulement formée, mais formable. Or la différence entre ce qui est formé et ce qui est formable, c'est que l'un a déjà reçu une forme et que l'autre est seulement susceptible d'en recevoir une. Mais celui qui donne la forme aux choses, donne aussi la capacité de recevoir une forme, parce que de lui et en lui est le type immuable et parfaitement beau de toutes choses ; par conséquent il est le seul qui donne à chaque chose, non seulement d'être belle, mais même de pouvoir être belle. Nous avons donc toute raison de croire que Dieu a tout fait de rien ; car si le monde a été fait d'une certaine matière, cette matière elle-même a été faite de rien ; en sorte que, dans sa munificence infinie, Dieu a d'abord produit la capacité des formes, et ensuite les formes mêmes propres à chaque objet. Nous disons ceci pour que personne ne s'imagine voir une contradiction dans les divines Écritures, en ce que, d'une part, nous y lisons que Dieu a tout fait de rien, et, de l'autre, que le monde a été tiré d'une matière informe.

Ainsi en croyant en Dieu le Père tout-puissant, nous devons en même temps croire qu'il n'existe aucune créature qui ne soit l'œuvre de sa toute-puissance, et qu'il a tout créé par son Verbe, qui est appelé Verbe et Vérité (Jn 14, 8), et Vertu et Sagesse de Dieu (1 Co 1, 2–4), qui est encore proposé à notre foi sous beaucoup d'autres noms : Jésus-Christ le Seigneur, notre libérateur et notre guide, le Fils de Dieu, car le Verbe par qui tout a été fait n'a pu être engendré que par Celui qui a tout fait par lui.

Chapitre 3

Égalité du Père et du Fils

Nous croyons aussi en Jésus-Christ, Fils de Dieu, Fils unique du Père, notre Seigneur. Ce mot de Verbe cependant ne doit pas s'entendre ici dans le sens des paroles, que nous prononçons de la voix et de la bouche, qui passent en frappant l'air et ne durent pas plus que le son qui les produit. Car ce Verbe est permanent et immuable, c'est de lui qu'on a dit, en parlant de la Sagesse : « Immuable en elle-même, elle renouvelle toutes choses » (Sg 7, 37). Or on lui a donné le nom de Verbe du Père, parce que c'est par lui que le Père se manifeste. De même donc que, quand nous disons la vérité, nous faisons connaître notre âme à celui qui nous écoute, et que tout ce que nous avons de secret dans le cœur parvient à la connaissance d'un autre, au moyen de signes de ce genre ; ainsi la Sagesse, que le Père a engendrée, est très justement nommée Verbe du Père, parce que c'est par elle qu'il manifeste ses secrets les plus intimes aux âmes qui en sont dignes.

Or, il y a une grande différence entre notre âme et les paroles par lesquelles nous tâchons de la faire connaître. En effet, nous n'engendrons pas les paroles que nous faisons entendre, mais nous les produisons, et, pour les produire, le corps nous sert de matière. Il y a une grande différence entre l'âme et le corps. Mais Dieu en engendrant son Verbe a engendré ce qu'il est lui-même ; il ne l'a point tiré du néant ni de quelque matière déjà faite et créée, mais il a produit de lui-même ce qu'il est lui-même. Et c'est à cela aussi que tendent nos efforts quand nous

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Père, bien que le Père n'ait rien reçu du Fils ; et en tant que celui-ci a pris dans le temps, par l'effet de son ineffable miséricorde, la nature changeante de l'homme pour la rendre meilleure, on trouve à son sujet bien des passages dans les Écritures qui ont pu induire en erreur d'impies hérétiques, plus pressés d'enseigner que de s'instruire, et leur faire croire qu'il n'est point égal au Père, ni de la même substance que lui. Tels sont, par exemple, ces textes : « Parce que mon Père est plus grand que moi (Jn 14, 28) ; – Le chef de la femme, est l'homme ; le chef de l'homme, le Christ ; et le chef du Christ, Dieu (1 Co 11, 3) ; – Alors il sera lui-même soumis à celui qui lui a tout soumis (*Ibid.* 15, 28) ; – Je vais à mon Père et votre Père, à mon Dieu et votre Dieu » (Jn 20, 17) et quelques autres de ce genre, qui tous ont pour objet, non de marquer une inégalité de nature ou de substance, ce qui rendrait faux ceux-ci : « Moi et mon Père nous sommes une seule chose (*Ibid.* 10, 30) ; Celui qui m'a vu, a aussi vu mon Père (*Ibid.* 14, 9) ; – Le Verbe était Dieu », car il n'a pas été fait, puisque tout a été fait par lui (*Ibid.* 1, 1–3) ; – Il n'a pas cru que ce fût une usurpation de se faire égal à Dieu » (Ph 2, 6), et autres semblables ; mais, ces textes ont rapport au mystère de l'Incarnation dont l'Apôtre dit : « Il s'est anéanti lui-même » (*Ibid.*), non que cette Sagesse, essentiellement immuable ait subi aucun changement, mais parce qu'elle a voulu se manifester aux hommes dans une si profonde humilité ; ou encore ils signifient que le Fils doit au Père ce qu'il est, même de lui être égal ou semblable, tandis que le Père ne doit ce qu'il est à personne.

Quant au Saint-Esprit, les savants et illustres commentateurs des divines Écritures n'en ont point parlé assez longuement et assez spécialement pour qu'on puisse facilement comprendre ce qui lui est propre, et en vertu de quoi nous ne pouvons dire qu'il soit le Père ou le Fils, mais seulement le Saint-Esprit ;

néanmoins ils proclament qu'il est le don de Dieu ; en sorte que nous sommes obligés de croire que Dieu ne fait pas un don inférieur à lui-même. Toutefois ils maintiennent et ont soin de dire que le Saint-Esprit n'est pas comme le Fils, engendré du Père, car le Christ est fils unique ; ni engendré du Fils, de manière à être petit-fils au Père suprême ; ils ne disent pas non plus qu'il ne doit à personne ce qu'il est, mais bien au Père, de qui tout vient ; ne voulant pas admettre deux principes sans principe, ce qui serait le comble de l'erreur et de l'absurdité, ce qui contredit la foi catholique et reste le propre de la doctrine de certains hérétiques. Cependant quelques-uns ont osé croire que le Saint-Esprit est l'union même du Père et du Fils, et pour ainsi parler, leur divinité, ce que les grecs appellent *theoteta* : en sorte que le Père étant Dieu et le Fils étant Dieu, la divinité par laquelle ils sont unis, l'un en enfantant son Fils, et le Fils en restant uni à son Père, est égale à celui par qui le Fils est engendré.

Ils prétendent donc que cette divinité, dans laquelle ils veulent aussi qu'on entende l'amour réciproque et la charité mutuelle du Père et du Fils, est ce qu'on appelle l'Esprit Saint, et leur opinion s'appuie sur de nombreux passages des Écritures, comme celui-ci par exemple : « Parce que la charité de Dieu est répandue en nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné » (Rm 5, 5), et beaucoup d'autres de ce genre. Ils se fondent encore sur ce que nous sommes réconciliés avec Dieu par l'Esprit Saint ; et comme on l'appelle aussi don de Dieu, ils pensent que c'est assez indiquer que l'amour de Dieu c'est l'Esprit Saint. En effet nous ne pouvons être réconciliés avec Dieu que par la charité à raison de laquelle nous sommes appelés ses enfants (1 Jn 3, 1), et non plus ses esclaves asservis par la crainte, vu que la charité parfaite chasse la crainte (*Ibid.* 4, 18), et que nous avons reçu l'Esprit de liberté, dans lequel nous

crions *Abba*, Père (Rm 8, 16). Et comme, une fois réconciliés et rétablis dans l'amitié par la charité (*Ibid.* 5, 8–10), nous pouvons connaître tous les secrets de Dieu, c'est pour cela qu'on dit du Saint-Esprit : « Il nous enseignera lui-même toute vérité » (Jn 16, 13). C'est pour cela aussi que l'assurance dans la prédication de la vérité, dont les apôtres furent remplis lorsqu'il descendit sur eux (Ac 2, 4), est à juste titre attribuée à la charité parce que la défiance est le produit de la crainte, que la charité parfaite exclut. Voilà pourquoi encore il est appelé don de Dieu. En effet, pour jouir de ce qu'on sait, il faut l'aimer. Or jouir de la Sagesse de Dieu n'est pas autre chose que lui être uni par l'amour, et sans l'amour personne ne persévère dans ce qu'il apprend. Aussi l'appelle-t-on Esprit Saint, parce que tout ce qui est sanctionné est sanctionné pour durer et que, sans aucun doute, sainteté vient de sanctionner, *sancire*. Les partisans de cette opinion s'appuient surtout de ces textes : « Ce qui est né de la chair est chair, et ce qui est né de l'Esprit est esprit (Jn 3, 6), – parce que Dieu est esprit » (*Ibid.* 4, 24). En effet il s'agit de notre génération, non de celle de la chair selon Adam, mais de la génération selon le Christ par le Saint-Esprit. Donc, s'il est question du Saint-Esprit dans ce passage : « Parce que Dieu est esprit », il faut remarquer qu'on ne dit pas : Parce que l'Esprit est Dieu, mais : « Parce que Dieu est Esprit » ; en sorte que la divinité même du Père et du Fils, laquelle divinité est le Saint-Esprit, serait là appelée Dieu. À quoi il faut ajouter un autre témoignage de l'apôtre saint Jean : « Parce que Dieu est amour » (1 Jn 4, 16). Ici encore on ne dit pas : l'amour est Dieu, mais « Dieu est amour », pour faire comprendre que la divinité même est amour. Quant à cette énumération de choses connexes où il est dit : « Tout est à vous, mais vous au Christ et le Christ à Dieu » (1 Co 3, 22–23), et encore : « Le chef de la femme c'est l'homme, le chef de l'homme le Christ et le chef du Christ,

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Chapitre 4

Erreurs de l'exagération et de son contraire dans l'interprétation des Écritures

Tomber dans l'erreur, c'est ne pas garder un juste milieu. Quand on ne voit qu'un côté de la vérité et qu'on se laisse aller à cette pente dangereuse, on ne songe plus aux autres témoignages de l'autorité divine, capables d'arrêter cette précipitation et de ramener à ce centre de vérité qui se trouve dans l'accord de tous les témoignages entre eux : c'est une source d'erreurs, non seulement dans la question qui nous occupe, mais dans une foule d'autres. Par exemple, quelques-uns, ne considérant que les témoignages des Écritures qui donnent à entendre qu'on doit adorer un Dieu unique, ont confondu le Père et le Saint-Esprit avec le Fils ; d'autres, atteints pour ainsi dire d'une maladie toute contraire, n'ont fait attention qu'aux passages qui révèlent la Trinité, et, ne pouvant comprendre que l'unité en Dieu se conciliât avec la distinction des personnes, ils se sont crus fondés à reconnaître plusieurs substances en Dieu. Autre erreur. Quelques-uns ayant lu : « Il vaudrait mieux, mes frères, s'abstenir de viande et ne pas boire du vin » (Rm 14, 21), et autres passages analogues, ont déclaré impurs, dans la création divine, tous les aliments qu'il leur a plu. D'autres venant à lire : « Tout ce que Dieu a créé est bon, et on ne doit rejeter comme mauvais rien de ce qu'on peut prendre avec actions de grâces » (1 Tm 4, 4), ont abouti à un système de

sensualité et de débauche, incapables d'éviter un défaut sans tomber dans un autre semblable ou même plus grave.

De là l'origine du débat qui nous occupe. Quelques-uns, ne considérant que les préceptes rigoureux qui nous commandent de réprimer les perturbateurs, de ne pas donner aux chiens les choses saintes, de tenir pour un païen le contempteur de l'Église, de retrancher du corps des fidèles le membre qui scandalise, troublent la paix de l'Église, et vont si loin, qu'ils s'efforcent d'arracher l'ivraie avant la moisson, aveuglés par leur préjugé, ils ne sentent pas qu'ils se séparent eux-mêmes de l'unité de Jésus-Christ. Voilà ce que nous soutenons contre les donatistes ; non pas contre ceux qui savent que Cécilien a été en butte à des accusations aussi fausses que calomnieuses, et qu'un sentiment fatal de respect humain empêche seul de renoncer à leur opinion pernicieuse ; mais contre ceux à qui j'adresse ce langage : Lorsque même ceux qui ont donné prétexte à votre schisme, eussent été mauvais, vous ne deviez pas moins rester fidèles à l'Église en supportant les pécheurs que vous étiez dans l'impuissance de corriger ou d'excommunier. D'autres entraînés dans une erreur tout opposée, ne sont plus frappés que des passages où le mélange des bons et des mauvais dans l'Église est signalé et prédit. Ils n'ont appris que les préceptes qui nous recommandent la patience, sans penser que ces préceptes sont destinés à nous donner la force de garder la foi et la charité, malgré l'ivraie que nous voyons dans l'Église, et à nous empêcher de la quitter, sous prétexte que nous y remarquons de l'ivraie. Ainsi égarés, ils s'imaginent que l'on doit abolir la discipline de l'Église, ils veulent inspirer à ceux qui la gouvernent une fausse sécurité et réduisent leur fonction à prêcher ce qu'il faut faire ou ce qu'il faut éviter, en laissant tranquillement chacun suivre ses instincts.

Chapitre 5

Ne pas se séparer de l'Église à cause des mauvais, et maintenir contre eux la vigueur de la discipline

Selon nous, la véritable doctrine consiste à régler notre conduite et nos pensées sur le témoignage de l'Écriture, en les tempérant les uns par les autres. Il faut tolérer les chiens dans l'Église, pour assurer la paix de l'Église même, et refuser les choses saintes aux chiens, quand le repos de l'Église n'en est pas troublé. Arrive-t-il par la négligence des supérieurs, par la force naturelle des choses ou par surprise, qu'il se rencontre dans l'Église des pécheurs auxquels nous ne pouvons appliquer les censures ou les peines de la loi ecclésiastique ? Gardons-nous d'ouvrir notre cœur à la pensée impie autant que dangereuse de nous séparer d'eux pour éviter la contagion de leurs péchés, de vouloir entraîner après nous des disciples, comme s'ils étaient des modèles d'innocence et de sainteté, et de les arracher à l'unité, sous prétexte de les dérober à l'influence des vices. Rappelons-nous les paraboles de l'Écriture, les divins oracles ou du moins les exemples infaillibles qui nous montrent et nous prédisent que les mauvais seront mêlés avec les bons dans l'Église jusqu'à la fin du monde et jusqu'au jugement dernier, sans que leur participation aux sacrements nuise jamais aux justes qui n'auront pas trempé dans leurs péchés. Les chefs de l'Église, au contraire, ont-ils le pouvoir d'exercer leur autorité contre les méchants et les criminels, sans troubler la paix ?

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

second qui est tout semblable au premier : Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (Mt 23, 37–40), ils croient que le premier, où l'on prescrit d'aimer Dieu, s'applique aux catéchumènes, tandis que le second, qui semble avoir trait aux rapports de la société humaine, convient à ceux qui ont reçu le baptême. Ils ne songent plus qu'il a été écrit : « Si tu n'aimes pas ton frère que tu vois, comment peux-tu aimer Dieu que tu ne vois pas ? » (1 Jn 4, 20) et dans la même Épître de Jean : « Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est pas en lui » (*Ibid.* 2, 15). Or toutes les turpitudes d'une conduite infâme ne se rattachent-elles pas à l'amour du monde ? Par conséquent le premier commandement, qui ne concerne selon eux que les catéchumènes, ne peut s'observer indépendamment des bonnes mœurs. Je ne veux pas insister davantage ; à les bien examiner, ces deux préceptes sont unis par un lien si étroit, que l'amour de Dieu ne peut se rencontrer chez celui qui n'aime pas son prochain, ni l'amour du prochain, chez celui qui n'aime pas Dieu. Mais ce serait sortir de la question que d'insister plus longtemps sur ces deux commandements.

Chapitre 11

Les Israélites ont passé la mer Rouge avant de recevoir la Loi

Mais, objectent-ils, le peuple d'Israël a d'abord traversé la mer Rouge, qui est la figure du baptême : ce n'est que plus tard qu'il a reçu la Loi destinée à lui tracer ses devoirs. Pourquoi donc enseignons-nous le symbole aux catéchumènes et exigeons-nous qu'ils le récitent ? Car on n'a rien demandé de pareil à ceux que Dieu a tirés des mains des Égyptiens à travers les flots de la mer Rouge. Mais s'ils ont assez de bon sens pour voir que la préparation au baptême était représentée par les mystères qui précédèrent le passage de la mer Rouge, le sang de l'agneau empreint sur les portes, les azymes de vérité et de sincérité (Ex 12–14) ; pourquoi ne voient-ils pas du même coup que la sortie de l'Égypte figurait ce renoncement au péché, auquel s'engagent les catéchumènes ? Voilà ce que Pierre a en vue dans le passage déjà cité : « Faites pénitence et que chacun de vous soit baptisé au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ », car il semble dire : quittez l'Égypte et traversez la mer Rouge. Aussi l'Apôtre dans l'Épître aux Hébreux cite-t-il, parmi les principes élémentaires que doit suivre un catéchumène, la pénitence pour les œuvres de mort, car il s'exprime ainsi : « Laissant donc de côté les premiers éléments de la doctrine chrétienne, élevons-nous aux principes qui la couronnent sans nous arrêter à jeter de nouveau les fondements de la pénitence pour les œuvres de mort, de la foi en Dieu, de la doctrine du baptême, de l'imposition des mains, de la résurrection des morts

et du jugement éternel » (He 6, 1–2).

Tous ces principes élémentaires rentrent donc, d'après le témoignage clair et précis de l'Écriture, dans l'initiation des catéchumènes. Or, qu'est-ce que faire pénitence pour les œuvres de mort, sinon mourir à tous les péchés pour vivre ? Et que faudra-t-il compter parmi les œuvres de mort, si l'on en retranche l'adultère et la fornication ? Il ne suffit pas de s'engager à renoncer à tous ces désordres, il faut que tous les péchés passés, qui semblent s'attacher à nos pas, soient effacés dans le bain de la régénération, de même qu'il eût été inutile aux Israélites de sortir de l'Égypte, si la multitude d'ennemis attachés à les poursuivre n'eût trouvé la mort dans les flots même qui s'ouvrirent devant le peuple de Dieu et assurèrent sa liberté. En déclarant qu'on ne veut pas renoncer à l'adultère, peut-on entrer dans la mer Rouge, puisqu'on se refuse à quitter l'Égypte ? D'ailleurs ils ne remarquent point par quel commandement s'ouvre la Loi qui fut donnée aux Hébreux après le passage de la mer Rouge : « Tu n'auras point d'autre Dieu que moi, tu ne te feras d'idoles ni d'images d'aucun des êtres qui sont dans l'air, sur la terre, dans l'eau et sous la terre ; tu ne les adoreras ni ne les serviras (Ex 20, 4–5) », et la suite, où ce commandement est développé. Que nos adversaires aillent donc contre leur propre assertion et reconnaissent qu'il faut enseigner tout ensemble l'adoration d'un seul Dieu et le mépris de l'idolâtrie, non aux catéchumènes, mais seulement aux chrétiens déjà baptisés qu'ils ne viennent plus soutenir qu'il faut se contenter d'initier à la foi en Dieu, avant le baptême, et renvoyer après le baptême les instructions sur la morale comme sur le second commandement relatif à l'amour du prochain. La Loi que le peuple reçut après le passage de la mer Rouge, symbole du baptême, comprend ces deux points à la fois ; les préceptes n'y sont pas divisés en deux parties dont l'une aurait été destinée à

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

le principe ? Car, dit l'Apôtre, « quand je distribuerais tous mes biens aux pauvres, si je n'ai pas la charité, tout cela ne me sert de rien » (1 Co 13, 3). Peut-on aimer son prochain comme soi-même, si on ne s'aime pas soi-même ? « Celui qui aime l'iniquité, hait son âme » (Ps 10, 6). L'on ne saurait ici prétendre, avec certaines personnes qui sont dupes de leur imagination, que le feu, non le supplice, durera éternellement. Elles flattent leurs adeptes de l'espérance qu'ils se sauveront à travers le feu éternel et qu'il leur suffira d'avoir eu la foi morte pour échapper à la flamme. Dans leur pensée, le feu sera éternel, mais il ne les dévorera pas éternellement. Mais le Seigneur a prévu cette erreur dans sa sagesse souveraine, en résumant sa doctrine par ces mots : « Et ceux-ci iront dans le supplice éternel, les justes dans la vie éternelle » (Mt 25, 32–33, 41–46). Le supplice sera donc éternel comme le feu, et il est réservé, selon le témoignage de la Vérité elle-même, à ceux qui auront eu la foi sans y joindre les œuvres.

Tous ces passages et mille autres, que l'on rencontre dans toute la suite des Écritures, sans la moindre équivoque, sont-ils faux ? Alors on aura raison d'entendre que la combustion du bois, du foin, de la paille signifie le feu destiné à purifier ceux qui ont gardé la foi en Jésus-Christ sans y ajouter les bonnes œuvres. Au contraire sont-ils aussi vrais que clairs et précis ? Il faut alors chercher un nouveau sens dans les paroles de l'Apôtre et ranger ce passage parmi les vérités difficiles à entendre dans ses Épîtres, comme le reconnaît saint Pierre, sans les faire servir à sa propre perte ni inspirer, malgré les témoignages les plus clairs de l'Écriture, une aveugle sécurité sur leur salut à ces pécheurs qui, s'attachant opiniâtement à leurs désordres, refusent de se purifier et de se convertir par la vertu de la pénitence.

Chapitre 16

Vraie doctrine sur la foi et les œuvres. Le jeune homme riche. Foi de la Cananéenne

On va sans doute m'arrêter ici et me demander quel est le sens que j'attache à ce passage de l'apôtre saint Paul, et quelle en est la véritable interprétation. J'aimerais mieux, je l'avoue, que mon rôle se bornât à recueillir, de la bouche de personnes plus éclairées et plus judicieuses une explication capable de concilier avec ce passage tous les textes d'une vérité incontestable que j'ai cités ou que j'aurais pu citer plus haut, et qui prouvent, par le témoignage irrécusable des Écritures, que la foi qui sauve est exclusivement celle qui, d'après la définition de l'Apôtre, opère par la charité (Ga 5, 6), tandis que, si elle n'est pas accompagnée des œuvres, la foi est impuissante à sauver avec ou sans le concours du feu. Car, si elle opère le salut avec le concours du feu, elle a réellement par elle-même la vertu de sauver ; or il a dit clairement et sans restriction : « À quoi sert-il de dire qu'on a la foi, si on n'a pas les œuvres ? La foi peut-elle sauver seule ? » Cependant je vais exposer le plus brièvement possible la manière dont j'interprète ce texte si difficile à comprendre ; on n'oubliera pas que j'aimerais mieux, comme je viens d'en faire l'aveu, entendre des théologiens plus éclairés que moi discuter ce passage.

Le fondement de l'édifice élevé par un sage architecte, c'est Jésus-Christ ; ce principe n'a pas besoin de démonstration, car, selon la parole expresse de l'Apôtre, « personne ne peut jeter d'autre fondement que celui qui a été établi et qui n'est autre

que Jésus-Christ ». Par *Jésus-Christ* il faut entendre évidemment la foi en Jésus-Christ, puisqu'il habite dans nos cœurs par la foi, selon les expressions du même Apôtre (Ep 3, 17). Or, cette foi nécessaire en Jésus-Christ n'est autre que la foi agissant par la charité, comme la définit encore l'Apôtre. Car il serait insensé de prendre pour fondement cette sorte de foi qui s'impose aux démons eux-mêmes, les fait trembler et leur arrache l'aveu que Jésus est le Fils de Dieu. Voudrait-on prendre pour la foi, non la croyance que féconde la charité, mais l'aveu qu'arrache la crainte ? Donc, c'est la foi en Jésus-Christ, la foi qu'inspire la grâce chrétienne, et que la charité rend féconde en bonnes œuvres, qui est posée comme fondement du salut pour tous les hommes. Que faut-il maintenant entendre par l'édifice d'or, d'argent, de pierreries, ou de bois, de paille et de foin élevé sur ce fondement ? J'ai peur de donner, en approfondissant trop le texte, une explication plus obscure que le texte lui-même ; cependant je vais essayer, avec l'aide de Dieu, d'exposer mon sentiment avec toute la précision et toute la clarté dont je suis capable.

N'avez-vous pas sous les yeux celui qui demanda au Principe même du Bien, le bien qu'il devait accomplir pour posséder la vie éternelle ? Il apprit qu'il devait garder les commandements, s'il voulait conquérir le bonheur éternel ; et, comme il demandait encore quels étaient les commandements, il lui fut répondu : « Tu ne tueras point, tu ne commettras point d'adultère ni de vol, tu ne porteras pas de faux témoignage, honore ton père et ta mère, tu aimeras ton prochain comme toi-même ». En agissant ainsi sous l'inspiration de la foi en Jésus-Christ, il aurait eu manifestement la foi qui opère par la charité. Car comment aimer le prochain comme soi-même, sans avoir reçu le don de l'amour de Dieu, véritable principe de l'amour de soi-même ? Mais s'il est observé ensuite, ce qu'ajoute Notre-

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Chapitre 21

Conduite des apôtres. Les Juifs ne se sont-ils perdus que par leur incrédulité ? Le royaume du ciel souffre violence

Mais, objecte-t-on encore, parmi les trois mille hommes qui furent baptisés le même jour par les apôtres, ou dans la multitude des fidèles auxquels Paul a annoncé l'Évangile depuis Jérusalem jusqu'aux confins de l'Illyrie (Rm 15, 19), il a dû se rencontrer des hommes et des femmes unis ensemble au mépris de la foi conjugale : l'Apôtre devait en ce cas établir une règle destinée à guider les Églises et décider qu'on devait refuser le baptême à tous ceux qui n'auraient pas renoncé à l'adultère. – N'est-il pas aisé de rétorquer cet argument en demandant qu'on cite le nom d'un seul homme admis au baptême malgré ses liaisons criminelles ? D'autre part n'est-il pas impossible d'énumérer les fautes particulières de chaque individu ? Ce calcul serait interminable et fort inutile, puisque la règle établie par Pierre dans sa longue exhortation à ceux qui devaient être baptisés : « Sauvez-vous de cette génération perverse » (Ac 2, 40–41), suffit par son universalité. Car peut-on douter que la corruption du monde n'embrasse à la fois l'adultère et ceux qui s'obstinent dans cette iniquité. En suivant ce principe, il faudrait également soutenir qu'il a pu se rencontrer dans cette multitude de fidèles répandus chez toutes les nations, des prostituées malheureuses qu'aucune Église n'a jamais admises avant de les avoir tirées de leur infâme métier, et que l'Apôtre aurait dû fixer

les conditions auxquelles on pouvait les admettre ou les exclure. Mais on peut conclure du moins au plus : les publicains qui se présentèrent au baptême de Jean reçurent ordre de ne pas exiger au-delà de ce qui était convenu (Lc 13) ; je serais fort surpris que l'adultère fut autorisé chez ceux qui se présentent au baptême de Jésus-Christ.

On cite encore les Israélites dont la ruine complète vient, non des crimes énormes qu'ils ont commis, non du sang des prophètes qu'ils ont répandu tant de fois, mais de l'incrédulité qui leur a fait méconnaître le Christ. On oublie que le péché des Juifs n'est pas seulement d'avoir renié le Christ, mais de l'avoir immolé : leur crime tient de la barbarie autant que de l'incrédulité, c'est une iniquité autant qu'un manque de foi. Or ce double péché ne se rencontre pas chez celui qui a la foi en Jésus-Christ, non la foi morte qui n'est pas étrangère même aux démons (Jc 2, 19–20), mais la foi de la grâce qui opère par la charité (Ga 5, 6).

Voilà la foi que désigne ce passage : « Le royaume des cieux est au-dedans de vous » (Lc 17, 21). Car ceux-là seuls le ravissent qui obtiennent par la vivacité de la foi l'Esprit de charité ; car la charité renferme toute la Loi (Rm 13, 10), et séparée d'elle, la Loi n'est plus qu'une lettre morte qui rend coupable du crime même de prévarication. On se tromperait donc si on croyait que cette parole : « Le royaume des cieux souffre violence et les violents le ravissent » (Mt 11, 12), signifie que les méchants obtiennent par la vivacité de leur foi et malgré l'indignité de leur conduite le royaume des cieux ; elle nous enseigne seulement que l'accusation de prévarication sous le coup de laquelle nous laissait la Loi, je veux dire, la lettre sans l'esprit, tombe par la vertu de la foi dont la vivacité nous fait obtenir le Saint-Esprit : par lui, la charité se répand dans nos cœurs (Rm 5, 5), et la Loi s'accomplit moins par crainte du

châtiment que par amour de la justice.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

- Chapitre 4. Incarnation du Fils
- Chapitre 5. Sa passion et sa résurrection
- Chapitre 6. Son ascension
- Chapitre 7. La droite du Père
- Chapitre 8. Le jugement dernier
- Chapitre 9. Le Saint-Esprit – La Trinité
- Chapitre 10. L'Église – La résurrection de la chair

Livre III : De la foi et des œuvres

- Chapitre 1. Doit-on admettre indistinctement tout le monde au baptême et n'enseigner la morale qu'après ce sacrement ?
- Chapitre 2. Salut impossible même après le baptême sans réforme des mœurs. Souffrir les pécheurs dans l'Église sans préjudice de la discipline
- Chapitre 3. Dans quel état d'esprit faut-il reprendre les pécheurs ? Préceptes du Seigneur sur la manière de corriger les méchants
- Chapitre 4. Erreurs de l'exagération et de son contraire dans l'interprétation des Écritures
- Chapitre 5. Ne pas se séparer de l'Église à cause des mauvais, et maintenir contre eux la vigueur de la discipline
- Chapitre 6. Faut-il admettre au baptême un adultère et un pécheur avant de l'avoir converti ? L'enseignement de la morale ne doit-il pas précéder le baptême ?
- Chapitre 7. Une femme qui, sans le savoir, a épousé un homme déjà marié, doit-elle être tenue pour adultère ?
- Chapitre 8. Pierre a prêché avant le baptême, la foi et la pénitence
- Chapitre 9. Exemple de l'eunuque baptisé après avoir professé

la foi : abus qu'on en fait

Chapitre 10. Ne savoir que Jésus-Christ. Fausse distinction sur les deux préceptes de l'amour

Chapitre 11. Les Israélites ont passé la mer Rouge avant de recevoir la Loi

Chapitre 12. Conséquence fâcheuse à laquelle aboutit le système contraire

Chapitre 13. Jean-Baptiste et ses préceptes de morale Jésus-Christ et ses commandements

Chapitre 14. La foi sans les œuvres ne suffit pas pour être sauvé

Chapitre 15. Passage difficile et mal compris de l'Apôtre
Réfutation de ceux qui croient que la foi sans les œuvres sert au salut

Chapitre 16. Vraie doctrine sur la foi et les œuvres – Le jeune homme riche – Foi de la Cananéenne

Chapitre 17. Les paraboles de l'ivraie et du serviteur négligent n'ont aucun rapport avec le sujet

Chapitre 18. Ce n'est pas une nouveauté d'écarter du baptême les pécheurs endurcis

Chapitre 19. Trois espèces de péchés mortels entraînant l'excommunication – Silence des catéchismes sur les unions adultères – Mariages avec les infidèles

Chapitre 20. Comment faut-il procéder à la guérison de ceux qui doivent être baptisés ?

Chapitre 21. Conduite des apôtres. – Les Juifs ne se sont-ils perdus que par leur incrédulité ? – Le royaume du ciel souffre de violence

Chapitre 22. La vraie connaissance de Dieu – Les pécheurs convertis doivent seuls compter sur l'indulgence : les impénitents en sont indignes

Chapitre 23. Mauvaise interprétation – Le mot « jugement »

dans l'Écriture

Chapitre 24. La liberté de la foi chrétienne ne doit pas couvrir
comme un voile la dépravation des fidèles

Chapitre 25. Loi sainte ; châtement réservé à ses violateurs –
Fausse sécurité de ceux qui ont été baptisés et vivent dans
le crime

Chapitre 26. Conformer ses actes aux engagements du baptême
– Trois espèces de péchés ; trois sortes de remèdes

Chapitre 27. Conclusion

Achevé d'imprimer en janvier 2013
Pour le compte des éditions Artège
par SARL Pulsio, 75 018 Paris



Composition et mise en pages réalisées par
Compo 66 – Perpignan
28/2013